

**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025**

**Délibération n°2025.12.262**

**Adoption du programme d'actions territoire engagé transition écologique en vue d'une labellisation**

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 12 décembre 2025

**Secrétaire de Séance:** Jean-Luc MARTIAL

Membres en exercice: 75

Nombre de présents: 50

Nombre de pouvoirs: 22

Nombre d'excusés: 3

**Membres présents :** Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Francis LAURENT, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir :** Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Michel ANDRIEUX à Xavier BONNEFONT, Véronique ARLOT à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-François DAURE à Fabienne GODICHAUD, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Anthony DOUET à Françoise DELAGE, Valérie DUBOIS à Zalissa ZOUNGRANA, Sophie FORT à Gérard DEZIER, Jean-Luc FOUCHEIR à Nathalie DULAIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Philippe VERGNAUD, Thierry HUREAU à Francis LAURENT, Sandrine JOUINEAU à Fadilla DAHMANI, Michaël LAVILLE à Isabelle MOUFFLET, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Corinne MEYER à Mireille RIOU, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER à Charlène MESNARD, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Philippe POUSSET à François ELIE, Catherine REVEL à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean REVEREAULT à Denis DUROCHER, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT,

**Excusé(s):** Séverine ALQUIER, Frédéric CROS, Chantal DOYEN-MORANGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025\_12\_262-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2025**

**DÉLIBÉRATION  
N°2025.12.262**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIONS TERRITOIRE ENGAGE TRANSITION ECOLOGIQUE EN VUE D'UNE LABELLISATION**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : Néant

Enjeux : []

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 2 : Agriculture durable
- ODD 3 : Santé environnement
- ODD 6 : Gestion durable et intégrée des ressources en eau
- ODD 7 : Énergies renouvelables et de récupération
- ODD 8 : Développement d'activités durables, Utilisation efficace des ressources,
- ODD 11 : Accès au logement décent et adapté, Intermodalité, Eco-mobilité, Urbanisation, construction et rénovations durables
- ODD 12 : Achats responsables, Tourisme durable
- ODD 13 : Adaptation, Réduction des consommations d'énergie et Gaz à Effet de Serre, Initiatives locales d'adaptation, Gestion et prévention des risques naturels
- ODD 15 : Biodiversité et espèces menacées, Gestion durable des forêts
- ODD 17 : Partenariats multi-acteurs, Dialogue territorial, Coopérations scientifiques et technologiques

Par délibération n°156B du 5 novembre 2024, le bureau communautaire a approuvé l'engagement de GrandAngoulême dans le Programme *Territoire Engagé Transition Ecologique* (TETE) avec une double intention :

- Mettre en place un processus d'amélioration continue de l'ensemble de ses politiques de transition écologique, en articulation étroite avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de GrandAngoulême approuvé le 2 juillet 2025,
- Faire reconnaître au niveau national et européen la qualité de sa politique et de ses actions à l'échelle de son territoire et au regard de ses compétences.

GrandAngoulême a sollicité pour cela une subvention de 36 720 € auprès de l'ADEME pour bénéficier de l'accompagnement d'un conseiller agréé sur une durée de 4 ans dans les missions suivantes :

- Réalisation d'un état des lieux détaillé des actions favorisant la transition écologique menées dans le périmètre de ses compétences,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025\_12\_262-DE

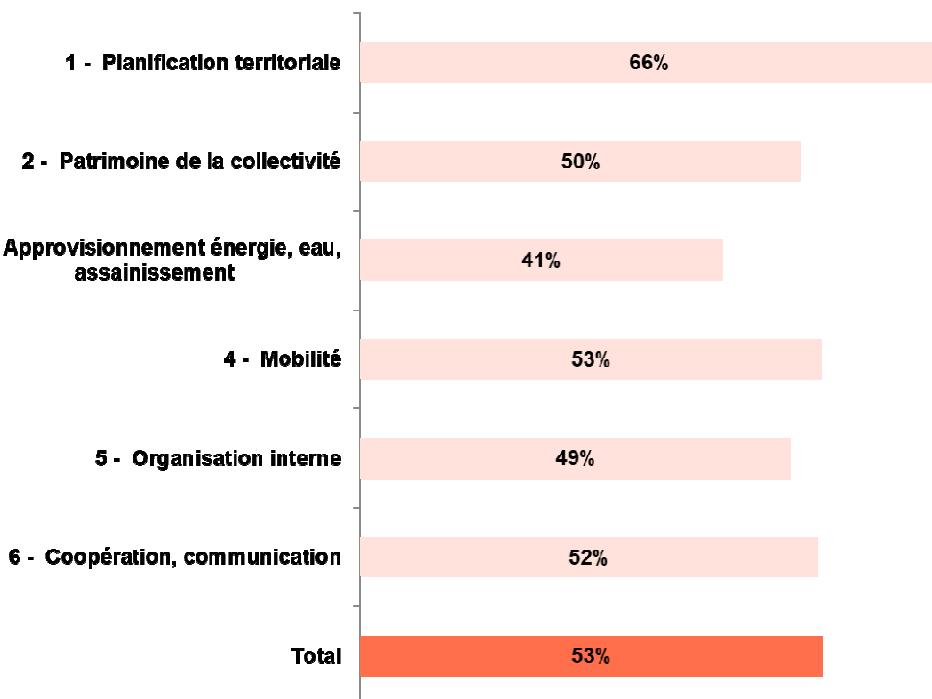
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

- Renforcement du programme de politique de transition écologique sur 4 ans et suivi de sa mise en œuvre,
- Demande de labellisation auprès de la Commission nationale du label.

L'état des lieux a été réalisé entre mars et juin 2025. Il a consisté à renseigner un référentiel Climat-Air Energie de plus de 1000 items, nécessitant la contribution d'environ 30 agents coordonnés par la direction de la transition écologique. Les résultats de l'état des lieux ont été présentés en comité de pilotage le 2 juillet 2025 avec une note totale de 53%, déclinée par grands axes du référentiel (voir tableau ci-dessous).



Résultats de l'état des lieux par axes du référentiel Climat Air Energie

Ce résultat permet à GrandAngoulême de **candidater au niveau 3 étoiles du Label Territoire Engagé Transition Écologique**.

Cette candidature nécessite un engagement de l'EPCI dans le renforcement du programme de politique de transition écologique sur les 4 prochaines années. Aussi, GrandAngoulême versera à son dossier de candidature :

- Le programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial approuvé le 2 juillet 2025
- Un plan d'actions complémentaire issu du référentiel Territoire Engagé Transition Écologique.

Ce plan d'actions complémentaire est composé de 209 actions qui permettraient à GrandAngoulême, si elles étaient mises en œuvre, de progresser de 13.8 points, soit un ordre de grandeur cohérent pour viser le niveau 4 du label Territoire Engagé Transition Écologique d'ici 4 ans.

Sur ces 209 actions, 127 font déjà l'objet d'engagement dans des documents-cadres (Schémas directeurs, PLUI-M, SCOT-AEC, Plan de transition...) et une moitié sont des actions mineures (2 points de marge de progrès sur les 13.8 pts potentiels).

Le document ci-annexé est un extrait de ce plan d'actions complémentaire présentant les principales actions à mettre en œuvre et dont les plus structurantes ont été discutées en comité de pilotage *TETE* du 30 septembre.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le plan d'actions Territoire Engagé Transition Écologique de GrandAngoulême et la candidature de GrandAngoulême au Label.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée, à signer tous actes et documents afférents.

Pour : 72 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--